

Présentation du format de fichier de **Remises de LCR/BOR** (au crédit d'un compte en euros, à l'encaissement ou à l'escompte) à remettre à LCL, par Internet ou par télétransmission notamment lorsque ces fichiers sont signés électroniquement.

Structure du fichier

Un fichier peut contenir une ou plusieurs remises.

Une remise est un ensemble de LCR/BOR au crédit d'un même compte.

Elle est décrite par des enregistrements d'une longueur fixe de 160 caractères :

- Un enregistrement Emetteur (Type 03) ;
- Un enregistrement Détail par LCR/BOR (Type 06) complété pour une cession Dailly d'un enregistrement Adresse (Type 16) ;
- Un enregistrement Total (Type 08).

Enregistrement Emetteur Type 03

Zone	Donnée	Début	Longueur	Format	Caractéristiques
A	Code enregistrement	1	2	N	Valeur constante : 03
B1	Code opération	3	2	N	Valeur constante : 60
B2	Numéro d'enregistrement	5	8	N	Valeur constante : 00000001
B3	N°Emetteur	13	6		
C1	Zone réservée	19	6		
C2	Date de remise	25	6	N	Format : JJMMAA
C3	Raison sociale du cédant	31	24	AN	Obligatoire
D1	Domiciliation bancaire du cédant	55	24	AN	Facultatif
D2-1	Type de remise - Code entrée	79	1	N	Obligatoire – Cf. Particularité
D2-2	Type de remise – Code Dailly	80	1	N	Obligatoire
D2-3	Type de remise – Code monnaie	81	1	A	Valeur constante : E
D3	Code établissement	82	5	N	Valeur constante : 30002
D4	Code guichet du cédant	87	5	N	Obligatoire
D5	Numéro de compte du cédant	92	11	AN	Obligatoire
E	Zone réservée	103	16		
F1	Date de valeur	119	6	N	Format : JJMMAA
F2	Zone réservée	125	10		
F3	SIREN du cédant	135	15	N	Facultatif – Cadré à gauche
G	Référence remise	150	11	N	Facultatif – Cadré à droite

Format : N - Numérique ; AN - Alphanumérique ; A - Alphabétique

Particularités

D2-1 : Codification : 1 – Escompte ; 3 – Encaissement

D2-2 : Codification : 0 – Encaissement sans cession ; 1 – Escompte ; 2 – Encaissement avec cession Dailly

Enregistrement Détail Type 06

Zone	Donnée	Début	Longueur	Format	Caractéristiques
A	Code enregistrement	1	2	N	Valeur constante : 06
B1	Code opération	3	2	N	Valeur constante : 60
B2	Numéro d'enregistrement	5	8	N	Obligatoire - Cf. Particularité
B3	Zone réservée	13	6		
C1-1	Zone réservée	19	2		
C1-2	Référence tiré	21	10	AN	Facultatif – Cf. Particularité
C2	Nom/Raison sociale du tiré	31	24	AN	Obligatoire – Cadré à gauche
D1	Domiciliation du tiré	55	24	AN	Facultatif
D2-1	Acceptation	79	1	N	Obligatoire – Cf. Particularité
D2-2	Zone réservée	80	2		
D3	Code établissement du tiré	82	5	N	Obligatoire – Cf. RIB débiteur
D4	Code guichet du tiré	87	5	N	Obligatoire – Cf. RIB débiteur
D5	Numéro de compte du tiré	92	11	AN	Obligatoire – Cf. RIB débiteur
E1	Montant	103	12	N	Obligatoire - Cf. Particularité
E2	Zone réservée	115	4		
F1	Date d'échéance	119	6	N	Obligatoire - Format : JJMMAA
F2-1	Date de création	125	6	N	Obligatoire - Format : JJMMAA
F2-2	Zone réservée	131	4		
F3-1	Type – Balance des paiements	135	1	N	
F3-2	Nature – Balance des paiements	136	3	N	
F3-3	Pays – Balance des paiements	139	3	A	
F3-4	Siren – Balance des paiements	142	9	N	
G	Référence tireur	151	10	AN	Facultatif

Format : N - Numérique ; AN - Alphanumérique

Particularités

- B2 : Les enregistrements sont numérotés séquentiellement sans trou : le 1er enregistrement type 06 débute à 00000002
- C1-2 : Permet de restituer fidèlement la référence que le tiré souhaite voir sur son relevé d'effets à payer.
Si utilisée, la référence est cadrée à droite et complétée à gauche par des zéros ; si non utilisée, la zone est à blanc.
- D2-1 : Codification : 0 – Lettre de change non acceptée ; 1 – Lettre de change acceptée ; 2 Billet à ordre ;
- E1 : Cadré à droite et complété par des zéros à gauche

Enregistrement Adresse Type 16

Zone	Donnée	Début	Longueur	Format	Caractéristiques
A	Code enregistrement	1	2	N	Valeur constante : 16
B1	Code opération	3	2	N	Valeur constante : 60
B2	Numéro d'enregistrement	5	8	N	Obligatoire - Cf. Particularité
B3	Zone réservée	13	6		
C1	N° et voie	19	32	AN	
C2	Localité	51	32	AN	
C3	Code postal et bureau distributeur	83	32	AN	
D	Zone réservée	115	46		

Format : N - Numérique ; AN - Alphanumérique

Particularités

B2 : Les enregistrements sont numérotés séquentiellement sans trou : le numéro de l'enregistrement type 16 est immédiatement supérieur à l'enregistrement type 06 qui le précède et détaille la LCR cédée en Dailly.

Enregistrement Total Type 08

Zone	Donnée	Début	Longueur	Format	Caractéristiques
A	Code enregistrement	1	2	N	Valeur constante : 08
B1	Code opération	3	2	N	Valeur constante : 60
B2	Numéro d'enregistrement	5	8	N	Obligatoire - Cf. Particularité
B3	Zone réservée	13	6		
C1	Zone réservée	19	12		
C2	Zone réservée	31	24		
D1	Zone réservée	55	24		
D2-1	Zone réservée	79	1		
D2-2	Zone réservée	80	2		
D3	Zone réservée	82	5		
D4	Zone réservée	87	5		
D5	Zone réservée	92	11		
E1	Montant de la remise	103	12	N	
E2	Zone réservée	115	4		
F1	Zone réservée	119	6		
F2	Zone réservée	125	10		
F3	Zone réservée	135	15		
G1	Zone réservée	150	5		
G2	Zone réservée	155	6		

Format : N - Numérique ; AN - Alphanumérique

Particularités

B2 : Les enregistrements sont numérotés séquentiellement sans trou : le numéro de l'enregistrement type 08 est le dernier de la série entamée par l'enregistrement type 03.